

Présents :

- Mme GANDREY – Maire d’Ecotay l’Olme,
- Major BERNA, - Commandant Gendarmerie Boën - St Germain Laval – Noirétable
- M. CABANE – Président FDPPMA42,
- M. RIEU – VP FDPPMA42
- 12 adhérents + 6 pêcheurs des Champas

Excusés : M. BONNEFOY – Conseiller départemental

Mme GANDREY ouvre l’AG par un mot d’accueil et de présentation de la commune d’Ecotay l’Olme.

AGE :

- Adoption des nouveaux statuts à l’unanimité

AGO :1 – Rapport d’activités 2023 :

- Vente de cartes : forte baisse (15%) – Rappel de l’historique depuis 2014
 - 161 membres actifs (dont 4 femmes et 12 mineurs) – 317 en 2014
- Principaux points :
 - Animations :
 - Champas : 1 journée scolaire + centre de loisir
 - Ecole de pêche rivière
 - 15/08 : stand à la fête des aîelles Sauvain
 - 21/10 : conférence sur le Lignon – 30ans de Gestion Patrimoniale
 - Diffusion de la vidéo offerte par Philippe Laforge sur fraie truite sur Lignon
 - Travaux :
 - Verdier :
 - Nettoyage décharge sauvage
 - Préparation travaux entreprise
 - Travaux entreprise à revoir
 - Payonnet / Essende : suivi/reprise
 - Divers :
 - Bilan Pêches Electrique :
 - Très légère érosion sur les 30 dernières années sur Lignon au Pont-Neuf / chute marquée sur Vizézy (La Guillanche)
 - Reconquête progressive du secteur renaturé sur le Payonnet
 - Bilan astacicole :
 - Très compliqué sur Essende, Pralong et Courbillon
 - Belles populations sur Charavan, Trézaillette, Payonnet et Sagnat
 - Lutte contre un projet MCHÉ Pierre-Brune
 - Déplacement sur Albarine – Visite des travaux effectués par AAPPMA
 - Tournée commune avec gendarmerie
- **Adopté à l’unanimité**

2 – Comptes 2023 :

- Déficit : **3 777.72€**
- Recette :
 - Baisse des recettes de cotisation (de 2325€ en 2022 à 2043€ en 2023)
 - Les Champas : manque 1260€, encaissé sur début 2024. Vente très moyenne (4600€)

- Subv : 1500€ FDVA
- Intérêt : 384€
- Dons : 660€ (pour déduction impôts)
- Dépenses :
 - Facture Travaux 2022 Sagnat pour 1200€
 - 30ans de gestion patrimoniale : 1800€ (subvention CD42 de 1 000€ versée début 2024)
 - Empoisonnement Champas : 3975€
 - Acquisition de matériel : vidéo-projecteur, cannes à pêches, piège-photo... (liée à subv FDVA)
 - Non prévues : 890€ d'analyse d'eau
 - Frais bénévoles : 660€ (pour déduction impôts)
 - Site Internet : 220€
- Solde : **12 817.69€**
- Commission de Contrôle : RAS
- **Adopté à l'unanimité**

3 – Calendrier Prévisionnel 2024 :

- Animations :
 - Ecole de pêche Rivière en été
 - 14/07 : stand au Festival Pleine Nature Col de la Loge
 - Pas d'animation aux Champas
- Travaux :
 - Verdier : reprise des passages à gué + mise en défend
 - Suivi Payonnet (passage à gué)
- Les Champas :
 - Empoisonnement
 - Vidange complète à l'automne
- Divers :
 - PGP : remise à jour
 - Droits de pêche
- **Adopté à l'unanimité**

4 – Budget Prévisionnel 2024 :

- Recette : 10 835€
 - Baisse des recettes de cotisation : 1625€ suite augmentation cotisation au FMD (de 2 à 5% du prix de la carte)
 - Ex carte majeure : part cotisation 14.44€ dont 4.25€ au FMD = 10.19€
 - Subv : 1000€ CD42
 - Les Champas : 4 600€ + 1260€ (de 2023)
 - Intérêt : 330€
 - Dons : 600€ (pour déduction impôts)
 - Autre subv, autre recette : 1 420€ à aller chercher (autres subventions) pour équilibrer le budget
- Dépenses : 10 835€
 - Frais bénévoles : 600€ (pour déduction impôts)
 - Empoisonnement : Arc portion + qqes grosse truites + ombles = 3800€
 - Fonctionnement Champas : 2x600 (2022 et 2023) + elec 200 + remise dépositaire 150 + garderie 125 + entretien 900
 - Vidange Champas : 900€ de curage
 - Dépenses travaux : 2 300
 - PRF : 145€
 - Frais généraux (réunion, bureautique, ...) : 500€
 - Frais bancaires + assurance : 165€
 - Panneaux infos/communication : 350€
- **Adopté à l'unanimité**

5 – Commission de Contrôle 2024 :

Michel DOITRAND et Bastien PUSEL sont élus à l'unanimité

6 – Election complémentaire au CA :

- Mise à jour du C.A. suite :
 - Démission de David DESCHAMPS
 - Arrêt d'Alphonse MORLEVAT
 - Bastien PUSEL est devenu GPP
- Election à l'unanimité d'Eric PEGON
- Le C.A. est donc composé de 10 administrateurs
- Le Bureau reste inchangé

7 – FMD (Fond Mutualisé de Dotation) :

Présentation du principe de financement des actions des AAPPMA

Explication sur augmentation cotisation au FMD

Echange tendu entre le Président de la Fédération et le Président de l'AAPPMA

Désaccord fondamental

Choix du Président de l'AAPPMA de ne plus représenter l'AAPPMA aux réunions fédérales

8 – Infos diverses :

- 16/03 – Nature propre
- Contrat Territorial Lignon-Vizézy-Anzon : annonce des travaux 2024 (Cotayet, Trézaillette, Charavan)
- Pass Région

9 – Paroles aux invités :

Clôture de l'AG par Mme GANDREY